

Capitalisme, santé et démocratie : Sainte-Trinité ou trio infernal ?

Olivier Starquit, essayiste

.....

Dans le cahier de Santé conjuguée 60, nous nous saisissons de l'échéance électorale pour questionner les enjeux locaux en santé, et leur lien avec ce qu'on appelle souvent la crise de la démocratie représentative. Dans leur introduction, Axel Hofmann et Gaëlle Chapiroix décrivaient ainsi une des hypothèses de cette étude : « ... c'est la parole, c'est l'action des citoyens, déployée dans son milieu proche et à l'intérieur d'un processus démocratique, qui peut et doit orienter, soutenir, potentialiser et légitimer le champ de l'action publique, le champ du politique. ». Il ne nous échappe pas que cette hypothèse est un pari sur lequel se fonde notre engagement. Que cet engagement est menacé par des forces contradictoires. Que bien des instances et dispositions supranationales contraignent ou tentent de contraindre les mouvements citoyens. Il nous a semblé utile de développer cette contradiction, et nous l'avons proposé à Olivier Starquit, qui se décrit comme « militant altermondialiste et associatif ».

.....

Mots clefs : politique, pouvoirs locaux, Europe, citoyenneté, démocratie.

La commune est un acteur polyvalent, le mieux à même d'intervenir en divers domaines qui touchent de près ou de loin la santé physique et psychique des citoyens : il n'est pas exagéré de dire que la politique locale est liée à tous les domaines de la vie ; ainsi, « 80% des facteurs clés qui font l'état de santé sont déterminés au niveau de la commune, au niveau le plus proche des gens »¹ ; les compétences communales que sont le logement, l'environnement, la mobilité, l'enseignement, la culture, le sport, la propreté publique, l'aménagement du territoire, l'emploi, la politique générationnelle et intergénérationnelle, sans oublier l'aide sociale montrent amplement que la palette d'interventions sur tous ces éléments déterminants pour la santé est vaste.

Et contrairement à ce que l'on tend à nous faire accroire, les choix posés à ce niveau de pouvoir peuvent prendre des atours idéologiques conséquents : « Réputé focalisé sur les questions pragmatiques, le débat local n'en revêt pas moins des dimensions idéologiques : favoriser la mobilité douce ou donner la priorité aux voitures n'est pas un choix anodin »² ; créer un lieu de garde des enfants permet de créer du travail et du lien social ; permettre aux enfants d'aller à l'école à vélo, c'est aussi prévenir la prise de poids. Les choix posés en matière de mobilité peuvent aussi, par exemple, inciter à la lenteur et à se déclarer ville lente, une initiative concrète qui entre en collision frontale avec le culte de la vitesse de la société capitaliste. En somme, « l'échelon local peut être un lieu propice à l'expérimentation d'autres formes de choix collectifs de vie, à travers des comités de citoyens, par la mise en œuvre de budgets participatifs (favorisée à l'avenir par

le code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation) »³.

Malheureusement, il convient de poser des bémols à cette mélodie (du bonheur) et à cette vision un peu trop idyllique.

.....

Quand la crise restreint la démocratie

Lorsque les communes posent ces choix politiques, elles doivent bien évidemment les financer. Et des nuages sombres tendent à s'accumuler au-dessus de ces entités. Sans entrer dans le détail, il convient d'énumérer brièvement tous ces obstacles latents de plus en plus prégnants : si la libéralisation du marché de l'énergie avait déjà retiré aux pouvoirs communaux le bénéfice de quelques dividendes via les intercommunales de distribution d'énergie, cette perte n'est rien comparée au crash de la banque Dexia (organisme qui finançait principalement les communes) qui grève bien évidemment les moyens financiers de ces opérateurs. Dans le même ordre d'idée, la crise actuelle des dettes privées devenues publiques suite à l'intervention de l'État pour renflouer des acteurs peu scrupuleux mais prétendument trop grands pour s'écrouler (*too big to fail*) impose une cure d'assainissement aux acteurs publics comme étant la seule option envisageable (et, partant, c'est aussi la seule envisagée).

La réaction au niveau de l'Union européenne vient corseter le tout.

La crise financière et économique qui a sévi dans le monde a constitué en Europe un véritable effet d'aubaine pour les tenants du logiciel néolibéral (renforcement du pacte de stabilité et de

● Capitalisme, santé et démocratie : Sainte-Trinité ou trio infernal ?

croissance, instauration du programme national de réforme, semestre européen, *six pack*). Puis vinrent le MES, le Mécanisme européen de stabilité, supposé renforcer la solidarité entre États (la solidarité par l'austérité, un bel exemple de *novlangue*) et la règle d'or reprise dans le futur Traité sur la coordination et la stabilité de la gouvernance (le TSCG)⁴.

Il n'est pas inintéressant de se concentrer sur le caractère peu démocratique de tout ce processus.

Le MES a ainsi été créé sous la forme d'un accord intergouvernemental (donc en dehors de la structure propre de l'Union européenne, ce qui permet de contourner dans un certain nombre de pays la voie référendaire pour son adoption). Il crée un fond financier commun pour pouvoir intervenir en soutien à un état signataire se trouvant en difficulté, principalement quant au remboursement de sa dette souveraine. Mais cette intervention est soumise à conditions : l'État demandeur doit respecter le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance. « *Le MES constitue une sorte de Fonds monétaire international (FMI). Il est destiné à prendre le relais, à partir de 2013, des instruments créés en 2010 pour faire face à la crise de la dette en Europe... [Il est] dirigé par un conseil des ministres des Finances appelés 'gouverneurs', il s'apparente à un État dans l'État : il est indépendant du Parlement européen et des Parlements nationaux, ses locaux et ses archives sont inviolables, et il ne pourra faire l'objet de poursuites.* »⁵.

Lorsqu'un pays sollicite l'aide européenne (comme la Grèce), la Commission, en lien avec la BCE et le FMI, en négocie les termes avec l'État demandeur.

Ce Traité supplémentaire, également appelé le Pacte budgétaire, a été signé par les États membres le premier mars 2012 et est en voie de ratification ; et force est de constater que ce processus ne brille guère par sa transparence. Il suffit cependant que 12 pays sur 25⁶ le ratifient pour qu'il entre en vigueur (date prévue : le 1^{er} mars 2013).

● ● ● ● Seule politique possible : l'austérité !

Ce traité stipule que les budgets doivent être équilibrés. Des déficits sont temporairement autorisés en raison de circonstances économiques exceptionnelles ou dans des périodes de grave récession. Sinon, alors que le MES prévoyait que le déficit ne pouvait dépasser que 3% du PIB, le TSCG durcit les critères et le fixe à 0,5% (selon les estimations de la Commission européenne), tandis que la dette publique ne peut, elle, dépasser 60% du PIB et tout dépassement doit être résorbé au rythme d'un vingtième par an sur une période de trois ans⁷. Tel est le contenu de la règle d'or et les États européens se voient ainsi cordialement (ou pas) invités à inscrire dans leur Constitution (ou à un niveau équivalent) une politique économique bien précise : l'austérité néolibérale. « *Des pays qui s'écarteraient de cette nouvelle religion (pour maintenir une réelle sécurité sociale, ou pour développer de meilleurs services publics, par exemple seraient 'automatiquement' punis par la Commission.* »⁸.

Tout dépassement se voit sanctionné automatiquement par une astreinte ou une amende de 0,1% du PIB (soit 390 millions d'euros en Belgique) : le budget de l'État doit s'y conformer sous peine

d'être taxé d'inconstitutionnalité et les états doivent inscrire les mesures de correction.

Il est également intéressant de souligner que le Traité prévoit la possibilité pour chaque État-membre de dénoncer tout autre État-membre qui contreviendrait aux prescriptions du Traité et de saisir la Cour de justice de l'Union européenne⁹.

Enfin, lorsque le TSCG évoque le « solde des administrations publiques », cela revient à dire que toutes les dépenses publiques seraient sous le contrôle autoritaire de la Commission (ce qui est une donnée assez importante pour le niveau communal). À ce stade, il est légitime de se demander à quoi servent encore les élections... « *Le TSCG ampute la raison d'être première du Parlement : le pouvoir de décider des recettes et des dépenses. Il transfère un rôle considérable à la Commission européenne. Il confie à la Cour de justice de l'Union européenne le soin de régler les différends entre États, alors que sa mission se limitait jusqu'ici à l'imposition de la législation européenne.* »¹⁰. Les sanctions financières sont prévues sans considération pour les décisions des Parlements nationaux, le mécanisme de correction du budget sera automatique, ce qui revient à dire qu'il ne sera pas soumis à la délibération parlementaire.

Or, dans une démocratie, les choix budgétaires et les règles qui permettent de les établir sont le résultat des choix politiques de citoyens qui, par des élections, ont composé des parlements chargés d'élaborer ses budgets et ses règles en fonction : or, ici avec le TSCG, la rigueur est instaurée comme seul et unique choix possible et le vote des électeurs n'a plus aucune prise

« *Oui, le capitalisme tue.* ». Dans une carte blanche parue le 11 juillet 2012 dans *La Libre Belgique*, le secrétaire général du SETCA Liège, Egidio Di Panfilo, dénonçait, suite au suicide d'un cadre de Magotteaux dans l'usine même, le fait que la rentabilité et la compétitivité primaient sur le respect des êtres humains et que dans le cadre de la maximisation des profits des actionnaires, les nouvelles formes d'organisation du travail engendraient cette réalité violente et mortifère où « *le recours aux psychologues est d'ailleurs emblématique d'un mode de fonctionnement idéologique destiné à gommer la réalité du monde du travail qui reste une réalité dure, conflictuelle et où la valeur de l'être humain a peu de poids devant la soif de profit.* »¹¹.

Coïncé entre le *burn-out* et le chômage, le travailleur doit naviguer dans ces eaux et tanguer ainsi entre le marteau et l'enclume. Et ce phénomène est universel. Faut-il rappeler la vague de suicides en 2011 au sein de l'entreprise France Télécom ? Faut-il à tout prix évoquer ce sinistre emblème des suicides que représente cette image des filets installés au premier étage de l'entreprise Fox Conn à Shenzhen (entreprise qui assemble des composantes pour *Apple*) ? Et là où l'appel des fenêtres ne fait pas recette, la fuite se manifeste également par la consommation de psychotropes, voire par l'absentéisme.

Sans minimiser les rapports conflictuels entre l'organisation du travail et la santé des travailleurs, force est également de constater que la situation ne se limite pas à cela et est en quelque sorte encore plus délétère. En effet, ce phénomène ne se cantonne malheureusement pas à la sphère professionnelle. Le capitalisme dans sa version néolibérale, non content d'avoir induit une mutation de l'État, a également promu une métamorphose du rôle, de l'attitude et du comportement du citoyen en encourageant certaines capacités, aptitudes et valeurs et en en déclassant d'autres afin de créer un nouvel habitus¹², un nouveau sens commun centré sur le consommateur et le marché.

Grâce au néolibéralisme, cette « *forme de rationalité politique qui soumet toutes les institutions sociales au marché comme ultime lieu de 'véridiction'* »¹³, le capitalisme a gagné l'adhésion à ses normes et valeurs d'une majeure partie des citoyens. Nous voyons les valeurs de performance et de productivité mises en avant, avec la restauration de la concurrence et de la responsabilité personnelle, l'éloge de l'effort et de la récompense.

Les êtres humains deviennent des pauvres monades égoïstes, condamnées à produire et à consommer toujours plus, chacune luttant impitoyablement contre toutes les autres. Les individus sont dressés (dans tous les sens du terme) les uns contre les autres, convaincus de vivre désormais et à jamais en plein champ de bataille et se comportant en guerriers.

Le citoyen se mue en un sujet économique, invité désormais à se penser comme une entreprise à l'affût des opportunités de profit dans un contexte de concurrence totale et permanente.

La vie politique et la morale, le lien éducatif, les rapports quotidiens, la conception même que l'individu se fait de lui-même sont profondément affectés par cette généralisation de la forme entrepreneuriale. Les critères d'efficacité et de rentabilité, les techniques d'évaluation, s'imposent partout comme autant d'évidences indiscutables. Le sujet moral et politique se réduit à un calculateur enjoint de choisir en fonction de son intérêt propre.

• • •

•••

L'*homo oeconomicus*, entrepreneur de lui-même ne connaît que l'égoïsme et ignore la dimension de la gratuité du don. Nous voyons « *se développer un type d'individu qui n'est plus le type d'individu d'une société démocratique mais un type d'individu qui est privatisé* »¹⁴, qui abandonne tous les terrains collectifs, qui ne se soucie de rien qui dépasse le cercle très étroit des intérêts personnels. Et dans ce cadre, « *chacun doit apprendre à gérer sa vie comme une petite entreprise, managant son capital humain comme un investissement en bourse, empruntant pour payer ses études, dans l'espoir d'un retour sur investissement sous forme de salaire plus élevé* »¹⁵. Tout ceci n'est pas sans conséquences pour la santé des individus : le chômage, l'insécurité au travail et la flexibilité induisent du stress, des dépressions et même des suicides. Les gens se sentent sans valeur et la situation actuelle caractérisée par une dette privée devenue publique est en outre utilisée par le système pour faire saigner encore plus les victimes. Les individus doivent œuvrer dans une société où le succès est devenu le critère moral et où les liens sociaux naturels sont rompus parce que chacun voit en autrui un concurrent, à en croire le mantra selon lequel « *nous sommes tous des individus authentiques qui font de leur mieux pour leur propre épanouissement et tout le monde peut rencontrer le succès s'il travaille durement et investit en eux-mêmes* »¹⁶. Et quiconque souhaite déroger à la quête du succès, au bonheur compulsif et à la jouissance permanente doit être remis au pas. Et cette tâche incombe de plus en plus aux psychothérapeutes, selon Paul Verhaeghe, de l'université de Gand, auteur du petit opus *Flexibel, efficiënt en gestoord* (flexible, efficient et perturbé). Ce dernier, marchant dans les pas de Richard Wilkinson et de Kate Pitchett, deux sociologues de la santé britannique, développe et pose que « *pour démontrer le lien entre notre société néolibérale et les problèmes mentaux, nous avons besoin de deux choses ; tout d'abord d'un critère qui indique dans quelle mesure une société est néolibérale. Deuxièmement de quelques critères grâce auxquels l'augmentation ou la diminution du bien-être psychosocial peuvent être mesurée. Puis les deux données peuvent être combinées afin de voir si un lien existe bel et bien* »¹⁷. Le critère repris pour le néolibéralisme est celui des « *différences de revenus, dont on sait entre-temps qu'elles augmentent fortement sous une politique néolibérale. Il examine ensuite le lien avec des indicateurs biopsychosociaux généralement reconnus : ses conclusions giclent sur les graphiques : plus l'inégalité de revenus est grande dans un pays ou une région, plus nombreux sont les désordres mentaux, les grossesses d'adolescents, la mortalité infantile, les agressions (tant dans le cercle privé que dans la rue), la criminalité, la toxicomanie (drogues et médicaments). Plus il y a d'inégalité, pire sont la santé physique, les résultats scolaires, la mobilité sociale et le sentiment de sécurité* »¹⁸. Et sa conclusion est on ne peut plus limpide : « *Un système politique qui ne tient nullement compte de tels résultats est un régime qui ne tient pas compte de l'intérêt général.* »¹⁹. Pour le dire autrement : « *La plupart de nos problèmes sociaux liés à la santé apparaissent corrélés non directement à la pauvreté (absolue) de ceux qui en souffrent, mais à l'ampleur des inégalités (relatives) structurant les sociétés où ils vivent* »²⁰.

sur l'orientation rigoriste de la politique budgétaire. À ce stade, il n'est pas inutile de rappeler non plus que ni la Commission, ni les membres de la Cour de Justice ne bénéficient de la légitimité du suffrage universel.

« Quel que soit le résultat des élections à venir, un Gouvernement ne pourra appliquer que la politique budgétaire unique fidèle à un dogme néolibéral unique »²¹ et toute autre politique se mue en un délit punissable. Il n'est pas exclu d'y voir ainsi et aussi la fin d'un État « qui investit dans la culture, la santé, l'éducation... Un État minimum assurant seulement la police minimale d'une société de marché pourrait assurément respecter la règle d'or »²².

Et à l'aune de cette même austérité néolibérale, les États pratiquent partout les mêmes réformes de l'emploi qui diminuent les allocations de chômage et cette réforme pousse de plus en plus de citoyens déchus de leurs droits à aller frapper à la porte du centre public d'aide sociale pour bénéficier du revenu d'intégration sociale.

Et enfin, nuage noir s'il en est, se négocie dans le secret, à un échelon encore supérieur, le grand marché transatlantique entre l'Union européenne et les États-Unis, un traité visant à la libéralisation des échanges entre ces deux entités, ainsi que le démantèlement de toutes les entraves à la libre-circulation des capitaux, des biens et des services dans tout cet espace²³.



•••••

Se réapproprier la démocratie

Fort de cette lucidité acquise lors de l'approfondissement de cette thématique, il est important de souligner tout d'abord que la démocratie n'existe pas : elle se construit, s'acquiert et se protège et qu'à côté des organes existants qu'il faut occuper (*Occupy*), toute une réflexion et des actions doivent être mises en œuvre pour se la réapproprier et pour œuvrer à son réenchantement (forums participatifs, concertation, interpellation, conférence de citoyens, soirée d'informations, carnets de doléances – la doléance étant entendue comme l'acte consistant à politiser la plainte – et toutes les autres méthodes d'éducation populaire propices à cette réappropriation).

Loin du « Grand Soir », toutes ces formes de révolutions lentes, d'expérimentations sociales minoritaires et d'alternatives concrètes doivent permettre « de créer des institutions qui, intériorisées par les individus, facilitent le plus possible leur accession à leur autonomie individuelle et leur possibilité de participation effective à tout pouvoir explicite existant dans la société »²⁴. Et cette aspiration démocratique doit indubitablement être accompagnée d'une attention permanente à la réduction des inégalités car « l'usage des libertés politiques reste vain sans les conditions de vie matérielles nécessaires à leurs réalisations : logement, école gratuite, revenu permettant de reconstituer sa force de travail mais aussi de se divertir et de se reposer »²⁵.

Références

1. Frédéric Soumois, « La santé, priorité communale », *Le Soir*, 12/09/2012.
2. Jean Faniel, « Élections locales, enjeux à tous les étages », *Imagine* n°93, septembre et octobre 2012, p. 24.
3. Idem.
4. Pour en savoir plus : Didier Brissa et Olivier Bonfond, « Pacte Budgétaire, TSCG et règle d'or : la nouvelle gouvernance économique européenne », http://www.cepag.be/sites/default/files/publications/gouvernance_economique_europeenne_-_40.542_s.pdf
5. Raoul Marc Jennar, « Deux Traités pour un coup d'état européen », *Le Monde diplomatique*, juin 2012, <http://www.monde-diplomatique.fr/2012/06/JENNAR/47850>
6. Le Royaume-Uni et la Tchéquie ont refusé de le ratifier parce qu'ils considèrent que la fiscalité est une compétence propre à un État souverain.
7. Pour rappel, en 2012, la dette publique belge s'élève à 98% et le déficit structurel à 3,8%
8. Felipe Van Keirsbilck, *Parler local, détruire global ?*, 07.09.2012 <http://blogs.politique.eu.org/Parler-local-detruire-global>. Le silence radio des candidats aux élections communales à ce sujet est par ailleurs à tout le moins hallucinant.
9. La délation inscrite dans un Traité d'une instance qui vient juste de recevoir le Prix Nobel de la Paix, il faut le faire, non ?
10. Raoul Marc Jennar, idem.
11. Egidio Di Panfilo, « Oui, le capitalisme tue », *La Libre Belgique*, 11/07/2012. <http://www.lalibre.be/archives/divers/article/749199/oui-le-capitalisme-tue.html>
12. « Phénomènes d'habitude sociaux qui peuvent se produire sans que ceux qui y participent en aient conscience » (André Lalande, *Dictionnaire technique*

et critique de la philosophie, Paris, PUF, 1997). Nous renvoyons également aux ouvrages de Pierre Bourdieu sur ce sujet.

13. Michael Foessel, « Dé-démocratisation », in *Dictionnaire politique à l'usage des gouvernés*, Paris, Bayard, 2012, p.186
14. Cornelius Castoriadis, « L'individu privatisé », in *Le Monde diplomatique*, février 1998, p. 23.
15. Yves Citton, *Renverser l'insoutenable*, Paris, Le Seuil, 2012, p.132.
16. Barbara Debusschere, « U verandert best van werk, onderhoud met Paul Verhaeghe » *De Morgen*, 22/08/2012.
17. Paul Verhaeghe, « Winners zijn ook losers (maar ze houden dat verborgen) », *De Morgen*, 22/08/2012, <http://www.demorgen.be/dm/nl/2461/Opinie/article/detail/1489301/2012/08/22/Winners->

zijn-ook-losers-maar-ze-houden-dat-verborgen.dhtml

18. Idem.
19. Idem.
20. Yves Citton, op. cit., p. 107.
21. Jacques Généreux, *Nous, on peut, manuel anticrise à l'usage du citoyen*, Paris, Points Seuil, 2012, p.108.
22. Idem, p.110.
23. L'aborder en détail nous mènerait trop loin, c'est pourquoi je recommande vivement la consultation de la plateforme « no transat » sur <http://www.no-transat.be/>
24. Cornelius Castoriadis, *Le Monde morcelé*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 138.
25. Allan Popelard, «Citoyenneté, un mot galvaudé, des espoirs intacts », *Supplément au Monde diplomatique* de septembre 2012, II.

